

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Grande Cordée

La Grande Cordée existe depuis 1an½. Elle rassemble au profit de MW d'une part des personnes qui nous font bénéficier de leurs grandes notoriétés, d'autre part des soutiens financiers importants. Le recrutement des membres et l'animation de la structure demande du temps et de la compétence dédiée. Cette tâche est confiée à Lionel Astruc, également membre de la Grande Cordée, dont le contrat est renouvelé en 2025. Le conseil d'administration souhaite être davantage tenu au courant des actualités et impliqué dans les liens avec la grande cordée. Il doit en outre réfléchir à la façon de l'animer dans l'avenir.

Campagne Changer d'Approche

Elle est articulée autour de trois axes principaux :

* Programmation événementielle 4 saisons, à destination du grand public partout en France pour promouvoir la mobilité douce et les pratiques respectueuses.

* Finalisation et diffusion du kit « Changer d'Approche » afin d'avoir un outil performant de plaidoyer pour les bénévoles de MW et les clubs partenaires de pratiquants.

* Un plaidoyer pour faire évoluer les politiques nationales et territoriales en faveur de la mobilité douce.

Espaces protégés

La campagne Wilderpass de mesure de bruits dans le milieu montagne se poursuit. En 2024, ce sont trois sites qui ont été appareillés. Il y aura une action en 2025 dans les Vosges avec une grande technicité. L'étape suivante est de convaincre les décideurs de s'attaquer concrètement à la limitation du bruit. Droit d'accès à la nature, veille sensibilisation et lobbying pour faire évoluer le droit.

Espaces protégés : priorité en 2025, les glaciers. Faire un état des lieux et mettre à jour la cartographie afin que le dossier avance en lien avec nos partenaires et les services de l'État.

Prochaines Réunions

Le 4/03 et Assemblée générale 22 et 23 Mars.